



# Recensements de population

## Historique de la numérisation

Les recensements de population ont été numérisés en deux opérations. La première opération a été réalisée à partir de microfilms, à l'exception des recensements de 1906, numérisés à partir des originaux. Cette opération a été effectuée en 2008 en partenariat avec le cabinet de généalogistes professionnels Coutot-Roehrig ; la numérisation a été faite par la société Fontenelle Microcopie. Elle concernait les recensements de l'an X à 1906.

Une deuxième opération, toujours en partenariat avec le cabinet Coutot-Roehrig, a eu lieu en 2013-2014. Cette dernière concernait les recensements jusqu'en 1975. La numérisation a été effectuée à partir des originaux, également par la société Fontenelle Microcopie.

Ponctuellement, des numérisations sont effectuées par les Archives départementales à partir de documents conservés dans les communes afin de compléter la collection départementale.

## Etat des collections et consultation en ligne

Les listes nominatives des recensements de population conservées aux Archives départementales sont lacunaires. Elles correspondent aux doubles adressés par les mairies à la préfecture, qui par la suite les a versées aux Archives départementales. Pour certaines communes, il manque plusieurs années de recensement. A quelques exceptions près, **le recensement de 1911 n'a pas été conservé**. D'autre part, certaines listes conservées sont incomplètes ou en mauvais état. Pour combler ces lacunes, il convient de se tourner vers les mairies qui doivent conserver un exemplaire original du recensement.

Conformément à la réglementation (décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018), **les listes nominatives sont consultables en ligne jusqu'en 1936**. En salle de lecture, il est possible de consulter les listes jusqu'en 1975, en vertu d'une dérogation générale (arrêté du 4 décembre 2009).

## Comment faire une recherche ?

Pour faire une recherche :

- > Sélectionnez une commune dans la liste alphabétique.
- > Sélectionnez une année de recensement (facultatif).
- > La liste des réponses s'affiche : cliquez sur le pictogramme à gauche du document que vous souhaitez consulter. ATTENTION : les listes non encore communicables (postérieures à 1936) apparaissent dans la liste des réponses mais n'ont pas d'image associée.

## Astuces

> *Je ne trouve pas l'année de recensement qui m'intéresse pour une commune* : soit cette année manque dans les collections départementales, soit la commune n'existe pas à cette date. Pour vérifier que la commune existait bien lors de ce recensement, allez jusqu'à la page des réponses, cliquez sur une analyse. Une fenêtre s'ouvre : cliquez alors sur le nom de la commune dans la colonne de gauche. Le détail des fusions, rattachements ou scissions apparaît alors dans la colonne de droite.